



## Communiqué de presse

### **CANCER COLORECTAL Un test plus efficace pour le dépister !**

22-01-2016

**2<sup>ème</sup> cancer en termes de mortalité en Belgique, le cancer colorectal doit être dépisté à un stade précoce pour maximiser les chances de guérison. Après une phase-test concluante, Maxime PREVOT, Ministre wallon de la Santé, et Cécile JODOGNE, Ministre de la Santé au sein du Gouvernement francophone bruxellois, ont donné leur feu vert pour qu'un nouveau test de dépistage, plus efficace, soit mis en service en Wallonie et à Bruxelles.**

Le cancer colorectal est une des formes les plus fréquentes de cancer en Belgique : c'est le 2<sup>e</sup> cancer rencontré chez les femmes et le 3<sup>e</sup> chez les hommes. **Chaque année, 9.000 nouveaux cas sont enregistrés en Belgique.**

Souvent diagnostiqué à un stade avancé, ce cancer est malheureusement responsable de **3.000 décès par an**, soit la **2<sup>e</sup> cause de décès par cancer** après le cancer du poumon. Par contre, lorsqu'il est détecté à un stade précoce, il se guérit dans 9 cas sur 10. C'est la raison pour laquelle un **test de dépistage bisannuel** est proposé, en Wallonie et à Bruxelles, **à tous les citoyens entre 50 et 74 ans** pour lesquels aucun antécédent personnel ou familial n'a pu être constaté.

Un nouveau test pour le dépistage du cancer colorectal - iFOBT<sup>1</sup> - repose sur la détection immunologique de sang occulte dans les selles. Une **phase de test, menée durant l'année 2014** à Seraing et dans l'arrondissement de Philippeville, a permis de constater qu'il est **plus performant, plus fiable et plus simple à mettre en œuvre que le test utilisé depuis 2009**. Le test immunologique s'est même révélé **2x plus efficace** pour la **détection des cancers** et **3x plus performant** pour le **dépistage des lésions cancéreuses**. Ces résultats ont, par ailleurs, été confirmés par des études internationales.

Au vu de ces qualités, **Maxime PREVOT et Cécile JODOGNE ont demandé au Centre Communautaire de Référence** pour le dépistage des cancers de procéder à la **généralisation de ce test en Wallonie et à Bruxelles** et d'approvisionner les médecins généralistes en conséquence afin de le rendre **disponible dès le mois de février 2016**.

Le test de dépistage du cancer colorectal s'adresse plus particulièrement aux personnes asymptomatiques ayant entre 50 et 74 ans et sans antécédent personnel ou familial. La population concernée représente environ 1.150.000 citoyens wallons et bruxellois.

<sup>1</sup> immunological Faecal Occult Blood Test

Une invitation est envoyée tous les deux ans à ceux qui répondent aux conditions. Le test de dépistage est entièrement gratuit pour ce public-cible, frais de poste et analyse inclus. Seule la consultation de son généraliste, préalable à la première participation au programme, reste à charge du patient.

En cas de résultat négatif, les citoyens recevront automatiquement et toujours gratuitement un nouveau test de dépistage après deux ans, à leur domicile, comme cela est le cas depuis mars 2015. En cas de test positif, une coloscopie complète est recommandée de manière à confirmer le diagnostic, ce qui est le cas dans un cas sur deux, et permettre un traitement adéquat de la maladie.

Afin de financer la mise en œuvre de ce programme de dépistage en 2016, le Ministre PREVOT et la Ministre JODOGNE ont dégagé une enveloppe globale de 1.030.000 €, dont 800.000 € à charge de la Wallonie et 230.000 € à charge de la COCOF.

\*\*\*\*

**Le Ministre Maxime PREVOT se réjouit de permettre le renforcement de la lutte contre le cancer colorectal et invite les citoyens concernés à se soumettre dès que possible au test de manière à détecter au plus tôt cette forme de cancer qui cause 4 fois plus de décès que les accidents de la route.**

**La Ministre Cécile JODOGNE : « Nous soutenons la généralisation de ce nouveau test. Il est non seulement plus efficace, mais aussi plus facile à utiliser. Ces avantages devraient encourager les patients même les plus réticents à franchir le pas du dépistage. N'oublions pas qu'un diagnostic précoce augmente de manière significative les chances de guérison. »**

-----

**Contact Presse :**

Audrey JACQUIEZ – Porte-parole du Ministre wallon Maxime PREVOT – 0497/161.861  
Jérôme DE MOT – Porte-parole de la Ministre bruxelloise Cécile JODOGNE – 0475/76.47.93